

Circonscription d'Evry ASH1
Ecole maternelle du Noyer

Relevé de conclusions du **CONSEIL D'ECOLE** du **mardi 16 octobre 2018**.

Membres présents			
Nom Prénom	Classe	Fonction	Emargement
Mme AUDAS	MS/GS	Enseignante et Directrice	Présente
Mme DUCROS	PS/MS	Enseignante	Présente
Mme VINCENOT	PS/GS	Enseignante	Présente
Mme GUIGNABERT	PS/MS	ATSEM	Présente
Mme LEMOULT		Psychologue Scolaire	Présente
Mme FAUVEL	MS/GS	Parent d'élève	Présent
Mme MONTAUDOUIN	PS/MS	Parent d'élève	Présente
Mme GLUSZEK		Maire Adjoint en charge des Affaires Scolaires	Présente
Mme MESLIN		Maire Adjoint en charge des Affaires Périscolaires	Présente
M LASSALE		IEN	Absent – excusé.
1. Effectifs, organisation des classes, de l'école.	<p>13PS + 13MS = 26 avec Valérie Ducros et Hélène Guignabert 10PS + 17 GS = 27 avec Christine Vincenot et Audrey André 12MS + 16 GS = 28 avec Mélanie Audas et Helena GOMES ⇒ 81 enfants.</p> <p>Autres membres de l'équipe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sonia ROISIN, intervenante en musique le vendredi matin (les enfants ont une séance en demi-classe une semaine sur 2 et parfois en classe entière). - Nicolas BRIER, intervenant sportif : chaque classe suit 2 modules de 8 semaines. Les enseignantes ont besoin de parents accompagnateurs, notamment pour assurer la sécurité des enfants sur le trajet. Une information passera dans les cahiers. - RASED : Mme PUJOL, rééducatrice – enseignante spécialisée pour les difficultés comportementales, Mme MARY, enseignante spécialisée pour les difficultés pédagogiques, Mme LEMOULT, psychologue scolaire. <p>Organisation par rapport aux horaires : les parents des externes ne rentrent plus dans l'école ; les enfants sont plus autonomes ; leur rentrée est donc plus rapide.</p>		
2. Elections des parents délégués.	<p>Participation de 44,59%. 148 inscrits. 66 votants : 55 exprimés, 11 nuls. Participation la plus importante sur les 4 écoles. Certains parents ont pensé ne pas pouvoir venir voter car le matériel avait été oublié chez eux, alors que le matériel était disponible sur place. 1 seule liste.</p>		
3. Règlement intérieur.	<p>Une modification : poussettes autorisées dans les couloirs, sans gêner la fluidité du passage. Mise en gras : interdiction de l'écharpe, de la présence des animaux et de l'utilisation des structures de jeux, avec les parents. Voté à l'unanimité.</p>		
4. Sécurité : bilan des exercices.	<p>Deux exercices en octobre (« alerte intrusion ») sous forme de grand jeu de cache-cache. 1^{ère} fois dans les locaux du Noyer. Quelques aménagements à prévoir : envoyés en mairie et déjà réalisés en partie. D'autres exercices de ce type auront lieu ainsi que les entraînements à</p>		

	l'évacuation en cas d'incendie.
5. Budget de la coopérative scolaire et utilisation.	Mme Ducros est désormais la mandataire, pour alléger le travail de Mme Audas, sans journée de décharge hebdomadaire pour la direction. Dons des familles : 1305 € Déjà des achats de réalisés : papier pour Noël, tapis de voitures pour équiper les classes, nouveaux jeux pédagogiques... 250 € par classe attribués pour l'achat de matériel Montessori
6. Projets, sorties, Spectacles et intervention.	Projet d'école : travail sur la compréhension. Depuis 3 ans, travail sur les inférences, c'est-à-dire les informations implicites que les enfants doivent relever pour comprendre une information. Cette année, nous continuons le travail sur « apprendre à comprendre ». Thème tout au long de l'année : la découverte de nouveaux pays. Pour commencer : l'Australie. APC : S'approprier la bibliothèque de l'école, la ranger, la mettre à jour, la « rénover ». Sur le temps méridien, pour les MS et GS. Médiathèque : 3 visites par classe. Besoin de parents accompagnateurs. Course Solidaire : avec les Clozeaux. Offerts par la Caisse des Ecoles (≠ Coopérative Scolaire) : <ul style="list-style-type: none"> - 16/11 : Pierre Lozère aux Clozeaux. - 18/12 : Kalinka, au CC Robert Hossein - 05/02 : Agnès BERTRON-MARTIN, auteur de littérature de jeunesse
7. Travaux (dans l'école et aux alentours).	Tout est réalisé à la demande de l'équipe. Les travaux sont réalisés très rapidement grâce à l'efficacité et la réactivité des services techniques. Il reste quelques travaux à réaliser, dû au réaménagement total de l'école. Les services techniques sont à pied d'œuvre chaque mercredi. L'entreprise du chauffage va être de nouveau contactée pour réussir à obtenir une température correcte dans tous les locaux. La fissure extérieure n'est pas due à la sécheresse et va être traitée. Le trottoir abîmé va être rénové, à la charge de la mairie, par un « pansement ».
8. Points divers.	« 1 enfant, 1 jouet » + « 1 enfant, 1 livre » reconduits par l'ALPEA. Badgeuse pour le périscolaire, seulement pour le bâtiment du Petit Prince pour le moment. Prévoir un budget pour du matériel informatique, le numérique étant aux programmes de l'école maternelle. Remerciements au service technique de la part des parents pour l'investissement et la réouverture de l'école à la rentrée. Remerciements aux enseignantes pour la mise en place de la rentrée échelonnée, le 3 septembre.
Signatures	
La directrice :	Les secrétaires de séance :

Prochain conseil d'école : vendredi 15 février